

Initiatives ministérielles

Canadiens. Le ministre des Finances est responsable de la situation et devrait rendre des comptes.

J'ai dit avoir remarqué un manque de franchise dans le budget. Certains parleraient carrément de malhonnêteté. Permettez-moi de citer le début de l'exposé budgétaire du ministre:

Je présente aujourd'hui un budget qui n'impose: aucune taxe ou impôt nouveaux; aucune augmentation d'impôts ou de taxes [. . .]

À ceux qui ne parcourent pas très souvent les documents budgétaires, il est essentiel de préciser que le gouvernement fonctionne au moyen d'un budget annuel. Notre année financière commence le 1^{er} avril et se termine le 31 mars. Ce n'est pas si compliqué que cela. Il faut cependant être en mesure d'établir des comparaisons d'une année à l'autre, d'un exercice financier à l'autre. Toutes les prévisions relatives aux recettes, aux dépenses et au déficit sont établies en fonction de cette période de 12 mois.

Lorsque le ministre dit «aucune augmentation d'impôts ou de taxes», ne veut-il pas dire pour un an? Comme les documents budgétaires sont fondés sur l'année financière, n'auriez-vous pas raison de croire que sa promesse vaut également pour toute une année financière? Il semble que non. Le ministre a décidé d'économiser de l'argent et de réduire les coûts administratifs en accordant le crédit pour la TPS non plus en quatre, mais plutôt en deux versements. Je reconnais que cette mesure permettra de réaliser certaines économies, compte tenu des frais associés au calcul, à l'impression des chèques, etc. Mais attention. Le ministre combine le versement de janvier au versement d'avril et ne paiera le crédit qu'au mois d'avril.

Arrêtons-nous un instant pour réfléchir à tout cela. L'année financière se termine le 31 mars. Par conséquent, en ne versant pas de crédit au mois de janvier et en combinant ce crédit au versement du mois d'avril de l'année financière suivante, que faisons-nous? Nous réduisons les dépenses de 625 millions de dollars, somme qui équivaut au crédit pour la TPS qui aurait dû être versé et qui sera inscrite au budget de l'exercice financier suivant.

• (1410)

Quelle incidence cela aura-t-il sur le relevé de compte? Cela se manifestera de deux ou trois façons. Ainsi, les recettes nettes tirées de la TPS augmenteront de 625

millions de dollars au cours de l'exercice financier en cours. Le compte du financement et de la réduction de la dette—autre compte bidon auquel je reviendrai dans un instant, si j'ai le temps—sera touché, car cela réduira cette année de 625 millions de dollars le coût du service de la dette.

Vous savez quoi? Le ministre dit qu'il n'y a aucune hausse d'impôt ou de taxe. Qu'a-t-il fait? Il a haussé les recettes tirées de la TPS de 625 millions de dollars. Comment? En réduisant bel et bien le montant versé aux plus pauvres des Canadiens au cours du présent exercice financier. Si l'idée de combiner deux versements trimestriels lui paraît tellement bonne, j'ai quelque chose à lui proposer. Pourquoi ne pas reporter le paiement d'octobre au mois de janvier, de telle sorte que les Canadiens à faible revenu touchent leur chèque en janvier, après les fêtes de Noël, au moment même où ils sont nombreux à en avoir besoin. Cela revient au même. Les frais administratifs restent les mêmes.

Ces 625 millions de dollars relèveront toujours du présent exercice financier. Le ministre ne pourra alors pas s'amuser à les faire passer dans le prochain exercice. S'il n'en est que de moi, nous redonnerons ces 625 millions de dollars aux Canadiens lorsque nous aurons écarté les conservateurs du pouvoir. S'il ne s'agit pas d'une hausse d'impôt, quelle importance? Cela n'a aucune incidence sur les recettes, n'est-ce pas? C'est comme cela que le gouvernement tient les livres de notre pays depuis le début.

Revenons en novembre 1984. Le gouvernement a pris le pouvoir et a présenté un exposé financier en novembre 1984. L'ancien ministre des Finances, le député d'Étobicoke-Centre, a alors dit à la Chambre qu'il allait supprimer tout un tas de choses que faisaient ces gaspilleurs de libéraux, sans quoi le déficit atteindrait les 34 milliards de dollars avant la fin de l'exercice financier.

En dépit de ses compressions, il a réussi à porter le déficit à 38 milliards de dollars avant la fin de l'année financière, à faire toutes les dépenses possibles cette année-là. Encore cette semaine, les conservateurs prétendaient que le déficit du gouvernement libéral a atteint cette année-là les 38 milliards de dollars. Les conservateurs ont dépensé une bonne partie de cet argent de septembre à mars. Le présent budget ressemble à tant d'autres exposés financiers du gouvernement: il est foncièrement malhonnête.